Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 96 (1970)

Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à Genève, construites sous l'ère Nicole dans les années 1930, ont un coefficient « k » si mauvais que la citerne à mazout — de toute façon insuffisante — se vidait en quinze jours en période de gros froids. Ce fut le chef de la section « Force et Chaleur » de l'OGIT qui, pendant le premier hiver de guerre et après s'être assuré de l'absence de toute notion d'économie de chaleur de ses amis politiques genevois, dut supprimer toute attribution de mazout !

Il y a environ dix ans que furent inaugurés les premiers immeubles de la cité satellite de Meyrin près de Genève qui, également, firent fureur ! Après avoir qualifié les fenêtres à simple vitrage d'insuffisantes pour les conditions climatiques de Genève, le mandataire du constructeur de l'immeuble déclara : « Que voulez-vous, nous construisons pour vendre le plus tôt possible ! »

* * *

Il est évident que l'étude d'une maison d'habitation ou de commerce ou encore d'une cité est un problème à faces nombreuses, d'où les innombrables contraditions. La solution optimale à tout point de vue est donc pratiquement introuvable.

Ne serait-ce pas une illusion de chercher à influencer à sa base le genre de constructions actuelles en partant de principes d'économie énergétique ? La soif de lumière et de communication avec l'extérieur est une réalité. D'autre part, les anciens modes de construction comprenant des murs porteurs épais à bonne isolation thermique sont remplacés par des méthodes et des principes de construction nouveaux caractérisés par des colonnes porteuses, des façades légères ou des rideaux, et d'immenses surfaces vitrées.

En outre, la nécessité de construire à bon marché incite à ne plus se préoccuper de l'accroissement des frais de chauffage relativement très élevés à supporter par le locataire.

Les excès qui en résultent ont aggravé, dans certaines grandes agglomérations où les conditions météorologiques sont défavorables, la pollution de l'air, d'où la réaction d'ordre émotionnel : « Lutte contre le smog. » C'est pourquoi l'ONU et l'OECD s'occupent actuellement des problèmes de l'environnement. La délégation suisse à la récente assemblée annuelle du Conseil des ministres de l'OECD à Paris déclara que cette organisation semblait être tout indiquée pour proposer des moyens destinés entre autre à enrayer la pollution de l'air causée par la combustion de combustibles.

Lors de leur dernière réunion, tant le Comité de direction de notre CN que le Conseil exécutif de la CME ont déclaré que l'étude des problèmes de l'environnement causés par les transformations et consommations d'énergie est un des principaux objets de notre organisation. Sur le plan national, il incombera donc à notre Comité de l'Energie de s'occuper de ces questions à l'occasion de l'étude envisagée des possibilités de substitution sur le marché de l'énergie.

Malgré nos espoirs tant soit peu restreints quant à la réalisation généralisée de l'isolation thermique des locaux, je me permets d'attirer l'attention sur les faits suivants :

Pour l'énergéticien et dans un pays où les périodes de chauffage sont longues, le chauffage des locaux représente une consommation d'énergie très importante. Sous l'angle de la physique, cette consommation ne traduit pas un besoin bien défini, puisqu'il est possible de la réduire plus ou moins en isolant suffisamment les locaux.

L'isolation thermique des locaux apparaît ainsi théoriquement comme équivalente à la création d'une source d'énergie qui, comme la chute d'eau, se renouvelle chaque année.

Il est regrettable que ce fait soit complètement ignoré par les banques. Celles-ci déplorent l'accroissement persistant des besoins de capitaux du secteur d'alimentation en énergie, mais ne font rien pour encourager les propriétaires d'immeubles à s'occuper de l'isolation thermique de leurs habitations et ainsi à contribuer à réduire les besoins de capitaux précités.

Les Norvégiens ont reconnu cela depuis très longtemps. Grâce à une propagande astucieuse, ils ont réussi à réduire considérablement les besoins d'énergie pour le chauffage des locaux. En appliquant un taux réduit de l'intérêt hypothécaire, ils favorisent l'isolation thermique des bâtiments. Ils réduisent ainsi les capitaux immobilisés dans les installations d'alimentation en énergie et contribuent en outre à réduire la pollution de l'air.

Une telle politique ne serait-elle pas digne d'efforts conjugués aussi dans notre pays ?

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

La formation des ingénieurs électriciens remise en question

La prise en charge par la Confédération de l'ancienne Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) devenue Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est l'occasion de réexaminer à fond certains secteurs de la formation des ingénieurs polytechniciens. C'est pourquoi le département d'électricité de l'EPF-Lausanne procède actuellement à une large enquête dans les milieux extérieurs à l'Ecole pour mieux définir le rôle de l'ingénieur électricien dans le monde actuel et ce que la formation universitaire doit lui apporter.

A cet effet le département d'électricité a préparé un questionnaire diffusé aux milieux compétents.

Les personnes intéressées par ce questionnaire et qui ne l'auraient pas reçu peuvent le demander au : Secrétariat du Département d'électricité EPF-Lausanne, 16, chemin de Bellerive, 1007 Lausanne (tél. 021 26 46 21).

Carnet des concours

N 9 — Autoroute du Léman. Pont sur la Paudèze

Jugement

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par le Bureau de construction des autoroutes, a ouvert, en automne 1969, un concours de projets par appel pour la construction du pont sur la Paudèze, ouvrage destiné à permettre le franchissement, par l'autoroute du Léman, du vallon de la Paudèze, à la limite des communes de Pully et de Belmont.

Dans sa séance du 22 juin 1970, le jury appelé à se prononcer sur les projets a attribué le premier prix à celui présenté par le Bureau technique Piguet, ingénieurs-conseils S.A., à Lausanne, avec la collaboration de MM. R. Hofer, M. Tappy, R. Beylouné, ingénieurs SIA-EPUL, E Plumettaz, ingénieur-technicien ETS, R. Favre, F. Cascalès, E. Blülle, techniciens.

Les projets seront exposés à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avenue de Cour, à Lausanne, à une date qui fera l'objet d'une prochaine publication.